

■ **Fondation Joli-Bois**, à Montreux, exploitation d'un établissement médico-social pour malades chroniques et pour personnes âgées (FOSC du 06.08.1998, p. 5440). Statuts modifiés le 12 septembre 2002 (décision du Département des institutions et des relations extérieures). Nouveau but: assurer l'accueil, l'hébergement, l'assistance, la surveillance et les soins à toute personne dépendante, handicapée, infirme, invalide et âgée, convalescente ou solitaire; acquérir, construire, louer, gérer et exploiter tout immeuble et logement, maison de repos, home d'accueil ou autre institution et établissement médico-social. Conseil: 11 à 13 membres.

Journal no 10299 du 28.10.2002
(00711448 / CH-550.0.168.346-6)